

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Droit

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Droit* proposée par l'Université de Rennes 1 poursuit deux objectifs distincts. D'une part, elle offre une formation juridique généraliste. D'autre part, en diversifiant les parcours elle vise à assurer l'insertion professionnelle de ses étudiants en privilégiant le bilinguisme (franco-allemand et franco-anglais) et l'interdisciplinarité (droit/économie et droit/écologie). L'organisation de la formation reflète la volonté d'adaptation de l'Université de Rennes 1 à ses différents publics. Adaptation géographique en premier lieu : la formation est proposée à Rennes et en délocalisation à l'antenne de Saint-Brieuc dans une optique de proximité. Adaptation thématique en second lieu : la licence comporte un parcours standard, un parcours Formation ouverte à distance (FOAD) - droit public ou droit privé - pour les professionnels en formation continue, et divers parcours spécifiques :

- le parcours *Droit franco-allemand* qui débute dès le 1^{er} semestre de L1 par recrutement sur dossier via la plateforme APB. Les enseignements du parcours standard sont renforcés par des cours de droit allemand (en français puis en allemand) et d'allemand juridique ;
- le parcours *Economie - gestion* (L1 et L2), en partenariat avec la faculté de Sciences Economiques, accessible à la fin du 1^{er} semestre de L1, par orientation conseillée pour les bacheliers ES ayant obtenu de bons résultats au Bac ;
- le magistère *Droit - gestion* (L3) en partenariat avec l'ENS (Ecole normale supérieure) de Rennes, pour les étudiants reçus à l'ENS ou titulaires d'un L2, sous réserve de validation par une Commission pédagogique ;
- le magistère *Juriste d'affaires franco-britannique* (JAFB) accessible en L3 sur dossier et/ou entretien, en vue d'une année de mobilité à l'Université d'Exeter et de l'obtention d'un LL.M (*Master of Laws*) ;
- le parcours *Environnement*, adossé à un master *Environnement-droit*, qui peut être intégré à la fin du 1^{er} semestre de L1, pour l'orientation vers les nouveaux métiers liés à la transition énergétique.

Synthèse de l'évaluation

La licence de *Droit* de l'Université de Rennes 1 a réussi le pari de l'excellence, en s'appuyant sur des dispositifs d'orientation et de sélection des étudiants dès le 1^{er} semestre de L1, notamment par la détection le plus tôt possible des étudiants en difficulté et par la mise en place de parcours spécifiques à petits effectifs. L'offre de formation panache avec succès ouverture sur le monde professionnel, ouverture à l'international et ouverture sur les disciplines non-juridiques. L'attractivité de la formation témoigne du succès de la politique volontariste mise en œuvre par une équipe pédagogique impliquée et attentive. La multiplication des parcours spécifiques en effectifs réduits accessibles sur dossier apparaît comme le meilleur atout pour la réussite des étudiants. L'offre de formation rennaise est bien adaptée aux besoins des étudiants et aux évolutions du marché de l'emploi. La diversification des parcours entraîne toutefois une certaine complexité dans l'orientation, d'où la nécessité de favoriser l'information des étudiants.

Points forts :

- Une équipe pédagogique très impliquée.
- La détection précoce des étudiants en difficulté par l'organisation d'examens méthodologiques et la prise en charge adaptée dans le cadre de dispositifs d'aide à la réussite nombreux et bien pensés, notamment dans le parcours standard.

- L'orientation positive des étudiants vers des filières d'excellence.
- La diversification des parcours permettant d'adapter l'offre de formation aux différents publics.
- L'ouverture à l'international et l'enseignement bilingue.
- L'adaptation de l'offre de formation au marché de l'emploi dans une perspective professionnalisante (orientation Affaires et Environnement).

Points faibles :

- Pilotage de la mention qui semble toutefois encore insuffisamment institutionnalisé et coordonné.
- La diversification des parcours peut entraîner un manque de lisibilité.

Recommandations :

- Une attention particulière devrait être portée à la simplification des procédures administratives par la dématérialisation des conventions de stage.
- Le parcours *Environnement* devrait être valorisé, en étant mieux précisé dans sa structure, son organisation et ses objectifs.
- Il conviendrait de renforcer les outils de pilotage et coordination des différents parcours, notamment par la mise en place de conseils de perfectionnement avec la participation d'étudiants et d'extérieurs.
- Il conviendrait de veiller à ce que la valorisation des parcours d'excellence ne se fasse pas au détriment du parcours standard, notamment par le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite et d'orientation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le cursus est parfaitement adapté à l'objectif d'excellence poursuivi par la formation. La diversification des parcours (parcours standard, parcours délocalisé à St-Brieuc, formation continue, parcours bilingues, éco-gestion et transition énergétique) permet de mieux adapter l'offre pédagogique aux différents profils rencontrés dans la population étudiante.
Environnement de la formation	La formation est bien intégrée dans son environnement institutionnel. La spécificité des parcours proposés dans le cadre des trois années de licence n'a pas d'équivalent dans la ComUE UBL. La singularité des parcours favorise l'attractivité du site à l'échelle régionale, voire nationale. La formation a su tisser des partenariats locaux - notamment avec l'Ecole Normale Supérieure de Rennes - et internationaux, dans le cadre des parcours <i>Franco-allemand</i> (Université d'Erlangen-Nürnberg) et <i>Juristes d'affaire franco-britannique</i> (Université d'Exeter).
Equipe pédagogique	Le pilotage des équipes est identifié et les responsabilités clairement réparties, même s'ils gagneraient à l'être plus encore. L'équipe est fortement investie. L'ensemble de la mention de licence repose sur huit enseignants-chercheurs - professeurs et maîtres de conférences - responsables chacun d'un parcours.
Effectifs et résultats	Le nombre d'étudiants inscrits en première année (environ 1200) témoigne de l'attractivité de la formation. Les résultats sont bons avec un taux de réussite de 43 % en L1, 60 % en L2 et 78 % en L3.
Place de la recherche	La formation, par ses différents parcours est adossée à plusieurs laboratoires : l'Institut de l'Ouest Droit et Europe (UMR CNRS 6262 IODE), le Centre de Droit des Affaires (CDA EA 3195), l'Institut du Droit Public (UPRES EA 4640) et l'UMR ECOBIO. La place de la recherche est modeste dans le parcours standard. Elle est plus

	affirmée dans les parcours spécialisés, notamment pour le parcours <i>Droit - gestion</i> . La place de la recherche pourrait être développée dans le cadre des parcours <i>Franco-allemand</i> et magistère <i>Juriste d'affaires franco-britannique</i> (JAFB) des travaux de recherches en commun avec les universités d'Erlangen - Nürnberg et d'Exeter devraient être envisagés.
--	---

Place de la professionnalisation	La formation favorise l'ouverture sur le monde professionnel grâce à l'organisation de conférences des métiers dès le 1 ^{er} semestre, durant lesquelles différents professionnels du droit (avocat, notaire, huissier, magistrat, etc.) font état de leur propre parcours, éclairent les étudiants sur les professions juridiques et donnent des conseils et consignes de travail (parallèlement à ceux des enseignants).
Place des projets et stages	Il est très intéressant d'avoir mis en place une UE dédiée au projet professionnel personnel (PPPE), mais sa place semble insuffisante dans le parcours standard. Compte tenu des effectifs dans le parcours standard, il est compréhensible que la place des stages soit plus affirmée dans les parcours spécifiques et que le stage ne soit obligatoire que dans les parcours JAFB et <i>Eco-gestion</i> . Il est également compréhensible que les offres de stage soient insuffisantes compte tenu des effectifs très importants en parcours standard, mais des dispositifs alternatifs pourraient être imaginés pour accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel. La simplification des procédures administratives et la dématérialisation des conventions de stage pourraient toutefois permettre un développement des stages dans les autres parcours. Des alternatives au stage pourraient également être envisagées, afin de renforcer l'UE PPPE à destination de tous les étudiants. Les stages sont clairement privilégiés dans les parcours axés sur la professionnalisation, surtout dans le parcours <i>Juriste d'affaires franco-britanniques</i> et <i>Economie - gestion</i> . La même approche pourrait être adoptée pour le parcours <i>Environnement</i> afin d'accroître l'attractivité du parcours et de consolider le projet professionnel des étudiants inscrits.
Place de l'international	L'international occupe une place importante dès la première année de la licence. Il est particulièrement mis en avant dans le cadre des deux parcours spécifiques, franco-allemand et franco-britannique. La mobilité Erasmus et le système d'accueil de professeurs invités sont également importants pour l'ouverture des étudiants à l'international dès la licence.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Deux types de dispositifs d'aide à la réussite peuvent être identifiés : d'une part des dispositifs de suivi, d'autre part des dispositifs de sélection. S'agissant des dispositifs de suivi, ils sont mis en place dans tous les parcours, et particulièrement dans le parcours standard. L'organisation d'un examen d'introduction au Droit dès la fin du mois de septembre permet de détecter les étudiants en difficulté le plus tôt possible. Les séances de tutorat et de remise à niveau en orthographe, ainsi que les séances de préparation aux examens de fin de semestre assurent l'égalité des chances pour tous les étudiants. La semaine de révision organisée avant les examens est un atout de la formation. Elle utilise clairement ces quelques jours de révision pour mettre les étudiants en situation tout en veillant à leur apporter des éléments de correction. Dans l'ensemble, les dispositifs d'aide à la réussite mis en place semblent suffisants et bien organisés. S'agissant des dispositifs de sélection, ils permettent d'offrir aux étudiants intégrés dans les parcours spécifiques sélectifs (<i>Droit franco-allemand</i>, <i>Juriste d'affaires franco-britannique</i>, <i>Economie-gestion</i>), un enseignement renforcé et innovant, favorisant leur insertion professionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'espace numérique de travail favorise l'information des étudiants qui ont accès à l'ensemble des données les concernant comme l'emploi du temps, la consultation de revues en ligne et de documents, les calendriers d'examen. Les outils numériques sont utilisés de manière classique pour la communication, à défaut d'une véritable intégration en tant qu'outil pédagogique.

Evaluation des étudiants	Une harmonisation est recherchée entre les sites de Rennes et de Saint-Brieuc, car les délibérations sont communes. Il est intéressant de noter une adaptation des modalités d'évaluation en fonction des spécificités des différents parcours, notamment s'agissant du parcours FOAD.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités d'organisation du 1 ^{er} semestre de L1 et les petits effectifs des parcours spécifiques permettent d'assurer un suivi des étudiants et la détection des difficultés. Le parcours <i>Environnement</i> propose de manière intéressante de s'inspirer de cette approche, afin de préciser les compétences attendues dans les matières scientifiques.
Suivi des diplômés	Seul le parcours JAFB a mis en place un suivi de ses diplômés. Le développement des réseaux sociaux pourrait contribuer à la mise en place d'un questionnaire diffusé auprès des diplômés de l'année précédente.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La proposition de distribution d'un questionnaire anonyme et commenté aux étudiants de tous les parcours semble pertinente. Des conseils de perfectionnement devraient néanmoins être mis en place, une fois par an, en assurant la participation de représentants des étudiants et des enseignants intervenants, y compris des chargés de travaux dirigés.

Observations de l'établissement

Champ de formation	Droit et science politique
Intitulé du diplôme	Licence mention Droit

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Observations :

La valorisation du parcours d'excellence ne s'effectue pas aux dépens des parcours standards dès lors que la Faculté propose d'efficaces dispositifs d'aide à la réussite qui prennent la forme de tutorats individualisés, en particulier.

De surcroît, il a été décidé de mettre en place dès la rentrée 2017 un « parcours accompagné » qui permettra aux étudiants en difficulté d'effectuer leur première année en deux ans, en bénéficiant d'une assistance pédagogique et méthodologique très soutenue et la plus personnalisée possible. Le dispositif concernera également la L2.

Analyse

Observations :

En ce qui concerne le parcours Juriste franco-allemand, la recherche, qui n'a pas été suffisamment mise en avant dans le dossier, se développe, notamment, sous les traits de la préparation d'un colloque organisé conjointement à Erlangen avec le soutien de l'Université franco-allemande les 26 et 27 juin 2015 sur le thème des contrôles de l'action locale et régionale, et de la mise en place d'un réseau de recherche européen à l'initiative du responsable allemand du programme relatif à l'euro.

David ALIS  P.N. Président et par délégation

Président de l'Université de Rennes 1